

> DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSPORTS  
> VILLE DE CAROUGE

## CARREFOUR ROUTE DE VEYRIER / PONT DU VAL-D'ARVE – DIVERS AMÉNAGEMENTS

### MESURES DE CIRCULATION CHANTIER

DÈS LE LUNDI 19 MARS 2018, DURÉE 3 MOIS

#### MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures



deux-roues  
motorisés



deux-roues



piétons



transports publics



livraisons

### QUOI, COMMENT ?

La Ville de Carouge entreprend des travaux de réseaux et d'aménagements routiers au niveau du carrefour route de Veyrier / Pont du Val-d'Arve.

Ces travaux nécessitent l'adaptation des voies de circulation au niveau du carrefour ainsi que la fermeture d'une partie du trottoir, côté Nord de la route de Veyrier.

#### Transports individuels motorisés :

Pour les automobilistes tous les mouvements sont garantis.

#### Poids-lourds :

Pour les poids-lourds, tous les mouvements sont garantis.

#### Transports Publics Genevois :

Les itinéraires des lignes et arrêts TPG sont identiques (lignes n°11 et n°21).

#### Piétons :

Les itinéraires piétons sont garantis du côté Sud de la route de Veyrier (fermeture et accès interdit côté Nord). Une signalétique à destination des piétons sera mise en place.

#### Cycles :

Les cyclistes se conforment aux indications de circulation mises en place pour les automobilistes.

L'illustration au verso présente les mesures de circulation mises en place pour le chantier. Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.

### QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Les travaux débutent le **lundi 19 mars 2018, pour une durée de 3 mois.**

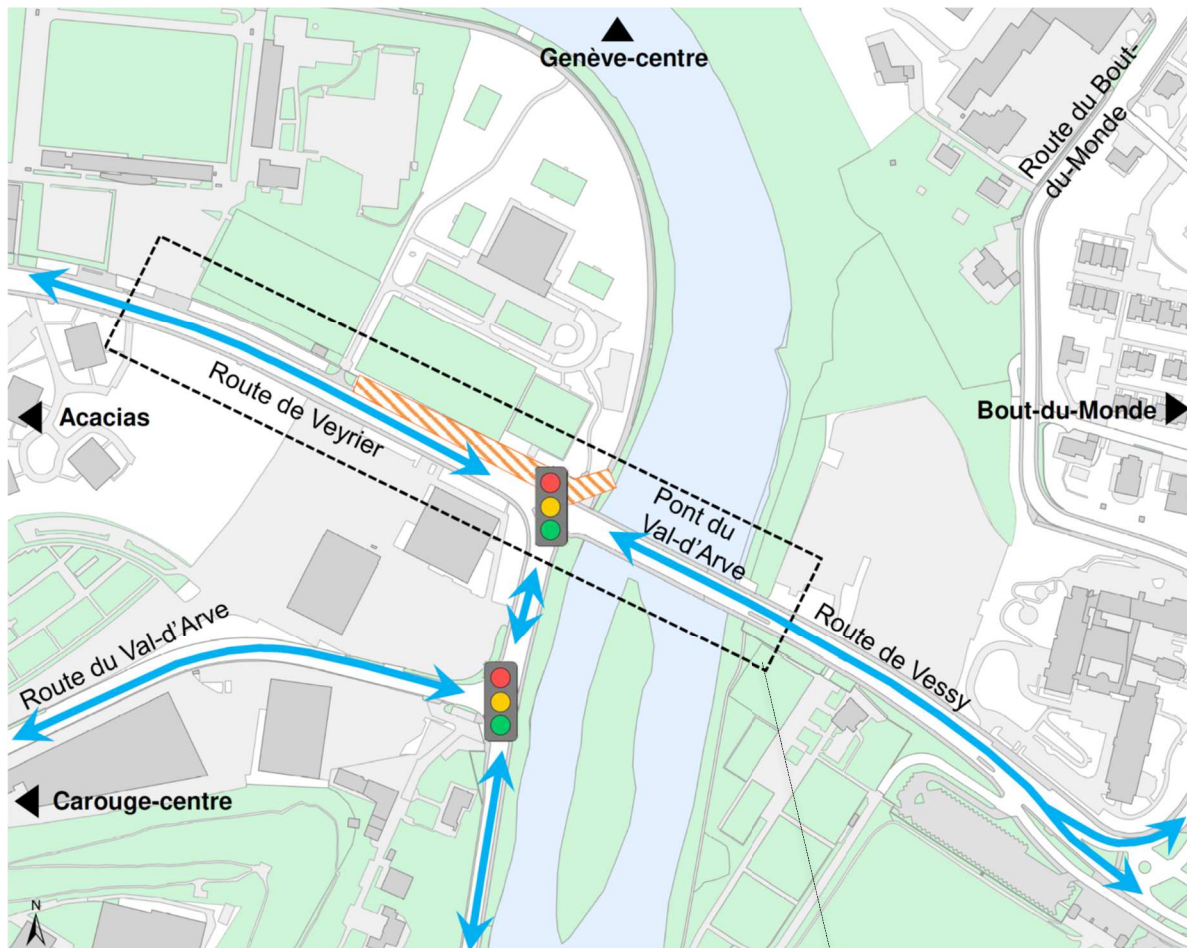
### POURQUOI ?






La Ville de Carouge a prévu de réaliser divers réseaux puis de réaménager le carrefour.

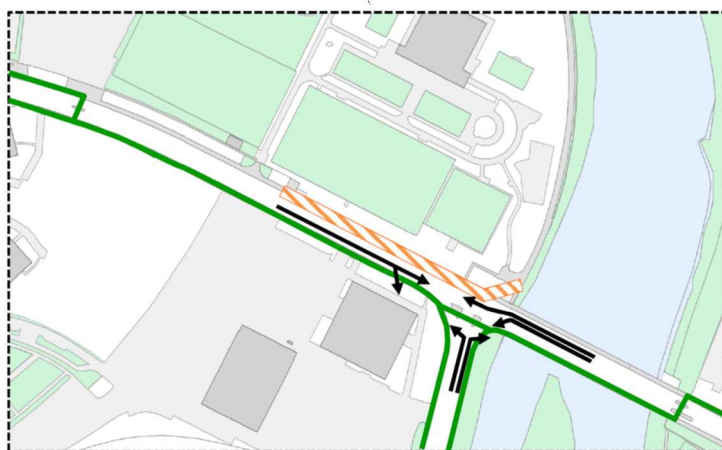
# CARREFOUR ROUTE DE VEYRIER / PONT DU VAL-D'ARVE – DIVERS AMÉNAGEMENTS

## MESURES DE CIRCULATION

DÈS LE LUNDI 19 MARS 2018, DURÉE 3 MOIS



-  Zone chantier (carrefour modifié)
-  Mouvements possibles
-  Cheminements piétons possibles
-  Itinéraires transports individuels motorisés
-  Carrefour à feux



## RENSEIGNEMENTS

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)  
TÉL. 022 546 76 00

ENTREPRISE MARTI  
TÉL. 022 748 14 70